

## DELEGATION DE SIGNATURE

### **La Présidente directrice générale de l'Agence nationale de la recherche,**

*Vu le décret n° 2006-963 du 1<sup>er</sup> août 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche, modifié par décret n° 2014-365 du 24 mars 2014 ;*

*Vu le décret du Président de la République en date du 8 juillet 2024 nommant Madame Claire GIRY en tant que Présidente Directrice Générale de l'Agence nationale de la recherche ;*

*Vu le contrat de travail du 01 janvier 2013 portant nomination de Madame Marie-Lucia PRAGASSAM au poste de responsable du pôle exécution budgétaire de l'Agence nationale de la recherche ;*

*Vu l'avenant au contrat de travail en date du 01 octobre 2015 ;*

### **Décide :**

**Article 1 :** Délégation est donnée à Madame *Marie-Lucia PRAGASSAM*, responsable du pôle exécution budgétaire de l'Agence Nationale de la Recherche, à l'effet de signer au nom de la Présidente directrice générale de l'Agence Nationale de la Recherche :

- Les actes relatifs à l'engagement des dépenses imputées sur le budget de fonctionnement, dans la limite de 200 000 euros.
- Les actes relatifs à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses imputées sur le budget de fonctionnement dans la limite de 200 000 euros.
- Les actes relatifs à l'établissement des titres de recettes imputés sur le budget de fonctionnement dans la limite de 200 000 euros.

**Article 2 :** Cette délégation est applicable à compter du 11 septembre 2024

Paris, le 11 septembre 2024

La Présidente directrice générale,

Claire GIRY